



# Sensibilisation aux risques amiante : Eviter l'exposition accidentelle des salariés

## Cette Formation est destinée

Salarié travaillant sur site ou à l'extérieur et dont la fonction peut amener à être en contact avec des matériaux amiantés. Personnel susceptible d'être en contact avec des matériaux contenant de l'amiante.

## Objectifs Pédagogiques

### Pour leur permettre en situation de travail de :

- Identifier les sources de risques
- Repérer la présence possible d'amiante lors de leurs opérations de travaux
- Connaître les moyens de prévention des risques
- Organiser les actions de protections individuelles et collectives.

## Eléments de Programme

### ● L'amiante

- définition : qu'est-ce que l'amiante ?
- la particularité de l'amiante : type, dangers, risques
- repérage dans les matériaux de construction contenant de l'amiante

### ● Prévention des risques

- sur la santé
- sur l'environnement (dispersion non contrôlée)
- protections individuelles et collectives
- différence entre procédure de prévention et protection.

### ● Habilitations

- les habilitations permettant d'intervenir et pour quels types de travaux.

### ● Vos situations à risques

- les opérations courantes de travail
- les opérations particulières de travail : travaux à faire ou mise en contact extérieure
- expositions accidentelles : comment évaluer le risque
- alerter, informer, mettre en sécurité sans danger
- la gestion des déchets : étiquetage et traçabilité des déchets.

## Méthodes pédagogiques

Partage d'expériences – démonstration - échantillons  
Diaporama -Vidéos professionnelles – Dématérialisation de la formation par Zoom possible.

**Modalités d'évaluation acquis : QCM initial et final**

**Attestation de formation**

**PRE-REQUIS : Aucun.**

- + Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- + Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après Conventionnement.
- + Tarif Intra : 1230 € / jour + Frais Formateur  
Tarif Inter : 485 € /pers/ 1 jour

**Formateurs : Fabrice ou Isabelle BORDY** - Encadrants techniques amiante en sous-section 3 –  
Formateurs spécialisés-

**Durée : 1 jour – présentiel (sous condition) - Distanciel possible**

MAJ : 01/26



[n.bolis@cfme-urb.fr](mailto:n.bolis@cfme-urb.fr)



06 79 19 28 37



[www.cfme-urb.fr](http://www.cfme-urb.fr)